

2022

Bulletin communal de Rully



Le mot du Maire délégué

Chers administrés,

Une année se termine et une autre va débuter, je l'espère, dans de meilleures conditions que les précédentes.

Cette année encore, la crise sanitaire nous a privés de nos rassemblements traditionnels. Espérons donc, que 2022 retrouvera un mode de vie et un fonctionnement normal.

Au cours de l'année, nous avons effectué, au sein de la commune déléguée de Rully :

- la rénovation du grand tableau de l'église*
- la vente de l'ancien Presbytère*

Un devis a été demandé pour la rénovation des vitraux courant 2022.

J'ai commencé une étude pour la construction d'une nouvelle salle des fêtes, l'actuelle étant très vétuste, mais de toute façon en attente, faute de budget.

D'autres projets viendront, et je compte sur vous, habitants de Rully pour donner des idées et faire évoluer notre village. Vous pouvez déposer vos réflexions à la mairie.

Enfin, je vous adresse ainsi qu'à vos familles, mes meilleurs vœux de santé et une excellente année 2022.

*Votre maire délégué,
Sébastien LEGER*



Informations pratiques

Conseil communal :

Sébastien LEGER, Maire délégué – Caroline CHANU

Contact Mairie :

Sébastien LEGER, Maire délégué :  06 45 62 62 02 / 02 31 67 74 44

Permanence : Mardi de 16 heures à 18 heures

 02 31 67 81 67  mairie.rully@valdalliere.fr

Secrétaire de mairie : Françoise HALBOUT



Location salle polyvalente :

Contact : Mairie :  02 31 67 81 67  mairie.rully@valdalliere.fr

M. LEGER :  06 45 62 62 02 / 02 31 67 74 44

Tarif commune : 107 €

Tarif hors commune : 120 €

Electricité : 0,20 € du kW

Vaisselle : 0,76 € : s'adresser à Yohann HASLEY  02 31 68 80 01 / 06 62 89 41 53

Acompte de 50 € à la réservation

Chèque caution de 150 € à déposer à l'entrée dans les lieux

Attestation d'assurance responsabilité civile exigée



Etat civil 2021

(du 30 novembre 2020 au 15 novembre 2021)

Naissance



Juliette FOUCAULT le 7 décembre 2020, « Mercout»

Décès

Gérard LETEINTURIER « L'Angottière», ancien Conseiller Municipal de Rully (1989-2014)



Un petit mot des associations

(en sommeil depuis 2020)

Le club des Anciens

Membres du bureau : François LEBRET, président

Suzanne BONNESOEUR, vice-présidente

Jean MOREL, secrétaire-trésorier

Les membres de l'association se retrouvent le 1^{er} mercredi du mois à Bernières le Patry, en compagnie des membres du Club du 3^{ème} âge de Bernières et le 3^{ème} mercredi à Rully.



L'association Loisirs et Culture de RULLY

Membres du bureau : Christiane DURAND, présidente

Laurence BALOCHE, secrétaire

Martine DURAND, trésorière

La situation sanitaire a eu raison des animations en 2021.

L'association espère reprendre quelques activités en 2022.



Toute personne intéressée par l'une ou l'autre de ces associations sera la bienvenue.

Pour tous renseignements, veuillez-vous adresser à la mairie annexe de Rully.

Restauration du tableau « Messe de Saint Martin copie d'Eustache Le Sueur »

Dimensions : hauteur : 227 cm - largeur : 182 cm

Huile sur toile

Signature : Ralph Messes

Datation : XIX^{ème} siècle



Don de Joseph et Marie Jouenne



Mission « Argent de poche »

Les jeunes qui ont entre 15 et 17 ans peuvent participer à la vie de la commune en faisant de petits travaux pendant les vacances scolaires (sauf les vacances de Noël).

Les volontaires sont accompagnés par les agents de Valdallière dans les communes déléguées.

Chaque mission dure 3 heures et peut consister à : désherber, balayer, nettoyer des bâtiments publics, ...

En contrepartie, le jeune perçoit une indemnisation de 15 € par mission.

Vous pouvez vous renseigner à la mairie ou sur le site de Valdallière.





Les petites nouvelles de l'école ...



(2016),

En cycle 2 (CP, CE1, CE2), 78 élèves sont scolarisés contre 60 en cycle 3.

209 élèves étaient annoncés en juin dernier mais nous accueillons finalement 213 élèves soit, à une unité près le même effectif qu'en septembre 2020.

Avec une moyenne qui se rapproche des 24 élèves par classe, la tâche des enseignants est compliquée d'autant qu'au-delà du nombre, c'est le profil des enfants accueillis qui mobilise beaucoup d'énergie.

En maternelle, soit le cycle 1, 75 enfants sont présents de la PS (2018) à la GS soit exactement le même total qu'en septembre 2020.

Nous comptons donc 22 PS, 31 MS, 22 GS, 22 CP, 28 CE1, 28 CE2, 32 CM1, 28 CM2.

Les classes sont les suivantes :

- Madame DURAISIN Laurence, 22 élèves de PS
- Madame JEHAN Isabelle, 26 élèves de MS
- Madame LAVILLE Isabelle, 27 élèves de MS/GS (5 MS et 22 GS)
- Madame GUESNON (Lannier) Myriam, 22 élèves de CP
- Madame FOUASNON Marie Laure, 23 élèves de CE1
- Mesdames SEMERY Catherine et GUILLOIT Marion, 21 élèves de CE1/CE2 (5 CE1+16 CE2)
- Madame OLIVIER Aurélie, 20 élèves de CE2/CM1 (12 CE2+8 CM1)
- Madame MALON (Chardin) Sandrine, 24 élèves de CM1
- Monsieur HURAULT Dominique et Madame GUILLOIT Marion : 28 élèves de CM2.

Il y a 105 filles et 108 garçons dans l'école.

Chaque classe maternelle a une ATSEM :

- Madame DESRIAUX Catherine travaille au côté de Madame DU-RAISIN en PS. Madame DESRIAUX est nouvelle dans l'école. Elle a été recrutée cet été en remplacement de Madame PIQUOT.
- Madame LUCAS est ATSEM dans la classe de Madame JEHAN,
- Madame LELARGE dans celle de Madame LAVILLE.



Afin de soutenir certains enfants dans leur scolarité, des adultes les accompagnent en classe. Il s'agit chez nous de Mesdames RIGOUIN et BOUTRY qui sont AESH (Accompagnants des élèves en situation de handicap). Elles prennent en charge 5 enfants à elles deux. A l'image des ATSEM, elles ont un rôle fondamental dans l'école et ne sont pas assez reconnues, c'est incontestable.

Dominique HURAULT, directeur de l'école de Viessoix